

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier La Bastide

Jeudi 5 juin 2025, Complexe Elsa Triolet



Étaient présents :

- **Françoise Frémy**, Maire adjointe du quartier de la Bastide
- **Claudine Bichet**, Adjointe au maire chargée des finances, défi climatique, transition énergétique et égalité femmes-hommes
- **Didier Jeanjean**, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- **Eve Demange**, Conseillère municipale déléguée pour le quartier La Bastide
- **Tiphaine Ardouin**, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- **Karine Gessner**, Direction Générale des territoires, Bordeaux Métropole
- **Bertille Libault**, mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- **Gwennaëlle Pouvaret**, chargée de l'animation du conseil de quartier
- Les services de la ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole
- **70 habitants et habitantes** du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :



INTRODUCTION DE FRANCOISE FREMY

Maire adjointe du quartier Bastide

Françoise Frémy souhaite la bienvenue à tous et toutes. Elle prie les participants d'excuser l'absence du Maire de Bordeaux, qui ne peut assister au conseil de quartier. Il est représenté par Claudine Bichet, 1^{ère} adjointe. Ce conseil de quartier, organisé pour la première fois dans le secteur de Brazza, est cependant dédié à l'ensemble du quartier de La Bastide. La mairie de quartier multiplie les réunions publiques, les rendez vous avec les habitants et les rencontres pour échanger notamment avec les commerçants.

Environ une dizaine de manifestations, événements et inaugurations sont à venir dans le quartier. Une brocante est notamment prévue d'ici le mois d'octobre sur la place Belvédère.

INFORMATION SUR LE BUDGET 2025 DE LA VILLE DE BORDEAUX

Claudine Bichet, Adjointe au maire chargée des finances, défi climatique, transition énergétique et égalité femmes-hommes

Le budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que le budget d'une ville est bien plus qu'un document technique : il reflète des choix politiques, des priorités d'action et mérite à ce titre d'être partagé avec les habitants. Pour mieux faire comprendre son fonctionnement, Claudine Bichet propose une approche pédagogique et interactive.

Un budget de 636 millions d'euros

Le budget 2025 de la Ville de Bordeaux s'élève à 636 millions d'euros, soit 2 400 € par habitant. Il se répartit entre 2 grandes sections :

- Le financement du fonctionnement.
- Le financement des investissements.

Fonctionnement et investissement : 2 logiques distinctes

Claudine Bichet explique la distinction entre fonctionnement et investissement :

- Le budget de fonctionnement couvre les dépenses courantes (salaires des agents municipaux, subventions aux associations, charges générales de service).
- Le budget d'investissement concerne les dépenses liées au patrimoine (construction, entretien, amélioration des équipements et infrastructures).

L'équilibre budgétaire, une règle obligatoire

Claudine Bichet rappelle que le budget doit obligatoirement être équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Un déficit reste possible en cas d'endettement excessif, mais cela est très encadré. Les finances des collectivités sont surveillées via des ratios comme la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser 100 % de la dette).

À Bordeaux, ce ratio est de 6 ans, un niveau considéré comme très sain (seuil d'alerte situé à 12 ans).

Les recettes de la Ville

Claudine Bichet indique que la Ville de Bordeaux finance son action grâce à 4 principales sources de recettes :

- La fiscalité (55 %), notamment la taxe foncière, devenue la principale ressource depuis la suppression de la taxe d'habitation. S'ajoutent les droits de mutation liés aux transactions immobilières (en baisse en raison de l'effondrement du marché immobilier).
- L'emprunt (20 %) qui permet de compléter l'épargne pour financer l'investissement.
- Les dotations de l'État (6 %), en baisse continue.
- Les recettes liées aux services publics, soit des usagers (8 %), comme les entrées de musées, la cantine ou le stationnement.

Claudine Bichet précise que ces services sont en grande partie financés par la Ville : par exemple, la pause méridienne est subventionnée à 70 % en moyenne. Ainsi, les recettes directes issues des usagers restent modestes, ce qui explique leur part limitée dans le budget.

Les principales dépenses

Claudine Bichet explique que les dépenses par habitant reflètent les compétences prioritaires de la Ville. Ainsi, les 2 400 € par habitant sont répartis comme suit :

- Enfance et jeunesse (440 €/hab) : premier poste de dépense, qui intègre les écoles maternelles et élémentaires, le personnel : les ATSEM, les équipements et leur entretien, et l'accueil périscolaire, etc.
- Culture (351 €/hab) : financement des établissements culturels municipaux (CAPC, MADD, Opéra...), leur fonctionnement et l'entretien du patrimoine et le soutien au tissu associatif.
- Petite enfance (209 €/hab) : crèches et leur fonctionnement (équipements et personnel).
- Transition écologique (185 €/hab) : actions en faveur de la sobriété énergétique, de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Sport (176 €/hab) : infrastructures sportives et subventions aux clubs pour notamment des cotisations abordables

D'autres postes suivent, de moindre ampleur, mais relèvent en réalité d'autres échelons de collectivités :

- Le développement économique (52 €/hab.) compétence principalement portée par la Région et Bordeaux Métropole.
- Solidarité (127 €/hab), un champ majoritairement investi par le Département.

Claudine Bichet insiste sur la répartition des compétences entre collectivités : les différences de montants s'expliquent par le fait que chaque niveau de collectivité intervient sur des champs spécifiques, afin d'éviter les doublons et d'être plus efficace.

630 millions d'euros investis depuis 2020

Claudine Bichet rappelle qu'en 5 ans de mandat, la Ville a engagé 630 millions d'euros d'investissements cumulés, un niveau inédit à Bordeaux (environ 110 M€/an contre 80 à 90 M€ auparavant). Trois raisons principales justifient cet effort :

1. Une croissance démographique soutenue (+0,8 %/an), qui implique la création de nouveaux équipements dans les quartiers en développement (écoles, équipements sportifs et culturels...).
2. L'adaptation de la ville au changement climatique, avec des investissements dans la végétalisation et la résilience urbaine.
3. La rénovation du patrimoine municipal, fort de plus de 500 bâtiments souvent anciens, avec un double objectif : performance énergétique et production d'énergies renouvelables.

Budget 2025 : les principaux postes d'investissement

Plusieurs projets concrets illustrent les priorités de la Ville pour 2025 :

- Végétalisation et réaménagements urbains (« Bordeaux Grandeur Nature ») : 17 M€ pour une ville plus vivable et plus conviviale.
- Équipements éducatifs et petite enfance : 16 M€ pour les écoles et crèches.
- Accessibilité des bâtiments publics : 11,1 M€.
- Sport et culture : rénovation complète des piscines municipales (7,2 M€), dont la piscine Judaïque.
- Énergie (efficacité, renouvelable) : 5,8 M€

Des contraintes budgétaires inédites

Claudine Bichet explique que la Ville a dû composer avec une série de chocs financiers d'une ampleur inédite :

- Covid-19 : 20 M€.
- Crise énergétique : 30 M€.
- Inflation et crise immobilière : 12 M€.
- Transfert de charges de l'État (Loi de finances) : 7,4 M€.

Au total, ces contraintes représentent une perte de 70 M€ sur le mandat.

Pour y faire face, Bordeaux a mis en œuvre des économies, notamment sur les dépenses énergétiques, et a procédé à une unique hausse du taux de taxe foncière de 4,5 % en 2023.

Des arbitrages assumés en faveur des politiques publiques

Malgré les contraintes, la Ville a fait le choix de renforcer plusieurs budgets stratégiques depuis 2020 :

- Enfance – jeunesse : + 20 %.
- Petite enfance : + 24 %
- CCAS : subvention doublée face à la montée de la précarité.
- Tranquillité publique et cohésion sociale : + 47 %.
- Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : + 60 %.
- Investissements annuels : > 110 M€.

Quelques résultats concrets

Claudine Bichet illustre son propos à travers des indicateurs qui traduisent ces efforts (non exhaustifs) :

- Bio à la cantine : de 34 % à 66 % - 80 % de bio dans les crèches (+ le remplacement des barquettes en plastique par de l'inox, plus sain)

- Places périscolaires : de 5 238 à 6538, soit + 1 300 places (+ 25 %)
- Rues aux enfants (mise en accessibilité des rues devant les écoles) : de 4 à 66.
- Arceaux vélos : de 20 536 à 37 698.
- Arbres plantés par an : de 1 600 à 10 000.
- Zones piétonnes : de 172 ha à 245 ha (soit près de + 60 %).
- Postes de policiers municipaux : de 138 à 224 (50 depuis le début du mandat)
- Caméras de surveillance : de 136 à 224.
- Bâtiments accessibles : de 34 à 158.
- Autonomie énergétique (consommation sourcée localement) : de 2,9 % à 29,2 % (objectif 2026 : 40 %, en passe d'être dépassé).

Quelques exemples dans le quartier

Françoise Frémy, évoque les projets réalisés dans le quartier :

- Le groupe scolaire Elsa Triolet : 29 millions d'€ (groupe scolaire de 18 classes, structure d'animation, crèche de 60 berceaux, des espaces extérieurs mutualisés)
- La maison France Service ouverte depuis 10 décembre 2024 : (guichet unique, accompagnement personnalisé)
- Le réaménagement de l'école Suzanne Martin : 1 563 000€ (création de salle motricité, mise en conformité PMR, création d'une passerelle préau).

La construction du budget de la Ville

Claudine Bichet rappelle que les collectivités ne représentent que 8 % sur les 3 300 milliards d'euros de la dette nationale. Pourtant, elles réalisent 70 % de l'investissement public.

Elle dénonce l'attitude de l'État qui tente de faire peser une partie de son déficit sur les collectivités, alors qu'elles ne sont pas responsables de ce déséquilibre. Ces dernières jouent pourtant un rôle essentiel dans le maintien des infrastructures et des services publics. Elle appelle à partager le constat que les collectivités ne sont pas la « bonne cible ».

MISE EN DIALOGUE SUR LE BUDGET DE LA VILLE

- *Une bibliothèque est-elle prévue dans le quartier de la Bastide ?*

Claudine Bichet informe qu'il n'y a pas de projet de bibliothèque prévu dans le quartier de La Bastide. Il devrait y avoir un point bibliothèque dans la maison de quartier du complexe Elsa Triolet d'ici le mois de septembre. Des points de bibliothèques mobiles sont en développement.

- *Que rapporte le stationnement à la ville et quels sont les coûts de fonctionnement ?*

Claudine Bichet explique que les recettes de stationnement sont d'environ 20 millions d'euros par an. Le contrôle est automatique, ce qui améliore la qualité du contrôle et augmente l'assiduité des utilisateurs.

- *Comment arrive-t-on à être autonomes énergiquement ?*

Claudine Bichet rappelle qu'il faut réduire les consommations énergétiques (isolation des bâtiments) et qu'il faut produire des énergies renouvelables localement (solaire/photovoltaïque, réseaux de chaleur urbains – géothermie – avec notamment Garonne Énergie).

- *Quelles sont les économies faites et la capacité de désendettement depuis 2020 ?*

Claudine Bichet rappelle que les chocs précédemment évoqués ont obligé à faire des économies. Il a fallu équilibrer les budgets. Des économies importantes ont été faites sur les dépenses énergétiques, sur des organisations qui n'étaient pas optimales ainsi que sur les dépenses de personnel qui ont été contenues en dehors des politiques publiques prioritaires (enfance, petite enfance, sécurité...). La capacité d'endettement est à un bon niveau sur 6 ans. Au début du mandat, elle était à un peu plus de 4 ans. Cette augmentation ne met pas en difficulté la ville et n'a rien

d'inquiétant. Elle témoigne d'une volonté d'améliorer les services publics et d'investir dans les équipements.

- *Qu'est-il prévu pour l'autonomie alimentaire sur le territoire ?*

Claudine Bichet rappelle que le bio a été évoqué, mais ajoute qu'un gros travail est en cours sur le sourcing de l'alimentation du SIVU. La ville est passée d'environ 20 % à 55 % en sourcing local en Nouvelle-Aquitaine. On ne peut pas parler d'autonomie alimentaire pour Bordeaux, tout comme pour l'énergie.

- *De quoi est composé le budget tranquillité publique de 47 % ? Est-ce linéaire entre 2020 et 2025 ?*

Claudine Bichet explique que la tranquillité publique regroupe le renforcement de la police municipale, des équipes de médiation, de la cohésion sociale et de la police de proximité. Ces 47 % d'augmentation représentent l'évolution depuis le début du mandat jusqu'à aujourd'hui. Ce chiffre tend à évoluer jusqu'à la fin du mandat.

L'URBANISME ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Karine Gessner, Direction Générale des territoires, Bordeaux Métropole

Didier Jeanjean, adjoint à la nature en ville et aux quartiers apaisés, rappelle que l'urbanisme doit intégrer les enjeux climatiques. Les objectifs sont plus de végétation et de mobilités douces et une adaptation aux inondations et fortes chaleurs. La voiture reste la principale source de pollution.

L'espace public, construit historiquement pour la voiture, doit aujourd'hui être sécurisé et adapté. Le stationnement payant est voté par les habitants concernés. Les priorités d'intervention :

1/ DE LA COUR D'ECOLE AUX GRANDS AXES :

1. Rafraîchissement des écoles
2. Rues aux enfants
3. Les grands axes du quartier
4. Les boulevards

2/ FLUX DE CIRCULATION

Sur les boulevards, les cours, les quais : des cheminements ombragés, des pistes cyclables, des trottoirs accessibles sont aménagés.

Didier JEANJEAN donne des exemples issus du quartier :

- Refondation des cours d'école (travaux l'été)
- Micro-forêts, rues aux enfants, délaissés de voirie réaménagés
- Travaux sur les allées de Serr, place Stalingrad, Brazza
- Aménagements : Parvis Jacques Ellul, parc Cité Blanche, parc Pinçon, place Calixte Camelle, jardin Suzanne Lenglen, parc Eiffel

À venir :

- Ferme urbaine à la Cité Blanche
- Lanières de Brazza arborées
- Réaménagement du boulevard Joliot Curie et rue de la piscine Galin

Karine Gessner complète avec des précisions sur Brazza :

- **Place Andrée Chedid** : chantier dès 2026, espace majeur autour du thème du skate. 5 000 arbres prévus.
- **Quais rive droite (Pont de Pierre – Souricière)** :
 - Réseaux gaz en travaux jusqu'à mi-2026
 - Voirie finalisée en 2028 (2,5 km de piste cyclable)
 - 600 arbres plantés

Chantiers spécifiques :

- **Place Calixte Camelle** : circulation réduite, lien social conservé. Travaux sur 8 mois. (2,7 M€ TTC)
- **Place Stalingrad** : transformation en lieu de vie, 1,3 km de piste cyclable, travaux jusqu'à début 2027 (4,6 M€ TTC)
- **Allées de Serr** : reboisement, 135 arbres, travaux jusqu'à fin été 2026 (1 M€ TTC)
- **Boulevard Joliot Curie** : requalification dans le cadre du projet de la Benauge

Didier Jeanjean remercie Karine Gessner et ses équipes grâce auxquelles les projets parviennent à voir le jour.

MISE EN DIALOGUE SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

- *Est-il possible de limiter la vitesse des Quais Deschamps à 30 km/h ?*

Didier Jeanjean explique que des propositions ont été demandées aux maires de quartier. La mairie soutient cette démarche de passer à 30 km/h.

- *Pourrait-il y avoir des contrôles suite aux problèmes de décibels Quais Deschamps ?*

Didier Jeanjean explique qu'il y a un projet pour que Bordeaux devienne ville pilote pour tester les radars au bruit. Une dizaine d'horodateurs sont pourvus de sonomètre pour mesurer les nuisances sonores. Les résultats ne sont pas encore disponibles, car ils sont installés depuis 3 mois.

- *Y a-t-il un projet de concertation concernant la réalisation d'un métro à Bordeaux ?*

Didier Jeanjean explique que ce sujet est métropolitain et ne dépend pas de la ville de Bordeaux. Il confirme que la ville de Bordeaux n'organise pas de concertation à ce sujet, il ne peut donc pas en dire plus.

- *Le quartier Belvédère grandit, des bornes de déchets alimentaires sont-elle prévues ?*

Didier Jeanjean explique que les bornes seront installées, mais n'a pas plus d'informations, car ce sujet ne relève pas de sa délégation. Certains quartiers comme celui de Nansouty ont atteint des records d'utilisation de ces bornes.

- *La rue Galin a des problèmes de pollution sonore et des tremblements depuis que les bus y sont déviés. Que pouvez-vous faire ?*

Il s'agit d'un parcours de substitution pendant les travaux qui n'a donc pas vocation à durer. Depuis le mois de juin, la fréquence de la liane 16 a été doublée pour compenser l'arrêt du tram en raison des travaux du pont de pierre. Dès septembre, il y aura 2 fois moins de bus de la liane 16 en circulation dans la rue.

- *Quand la rue Boutier sera-t-elle à double sens ? Que peut-on faire pour les bornes électriques occupées par des voitures qui ne chargent pas, notamment le week-end ?*

Didier Jeanjean convient qu'il s'agit d'incivilités et précise que la police municipale effectue des rondes pour limiter ces incivilités. Il invite à informer la mairie de quartier concernée de ce genre de comportement pour en avertir la police municipale.

- *Dans le cadre du projet Joliot Curie, est-ce qu'un réaménagement du pont Saint-Émilien jusqu'au rond-point est prévu ?*

Ce projet ne fait pas partie du programme.

- *Le square des copains n'a pas été évoqué, mais des travaux sont en cours. Pouvez-vous nous en dire plus ?*

Didier Jeanjean confirme que l'amélioration du square des copains est en cours. Un travail est fait en collaboration avec l'association 123 Galin.

- *Quelle est la position de la mairie et de la métropole sur la limite de l'impact de la pollution automobile, sachant que des véhicules extra-métropole entrent en centre-ville ?*

Didier Jeanjean reprend ses précédents propos. La priorité est de privilégier les mobilités douces et les transports en commun. La chute de trafic bordelais est de 17 % entre 2019 et 2024 et +5 % de circulation piétonne entre 2023 et 2024. Le chiffre de pollution a diminué de 35 %.

- *Deux programmes vont être livrés à Belvédère accueillant de nouvelles familles avec enfants. Est-ce que l'arrivée de ces enfants a été anticipée ?*

Françoise Frémy explique qu'une recherche de foncier est en cours pour ouvrir une autre école. En attendant, l'école Franc Sanson, délaissée, sera remplie.

- *Aucun espace vert n'est accessible à Brazza. Des réaménagements à court terme sont prévus ?*

Didier Jeanjean explique que des clôtures ont en effet été mises en place sur certains espaces verts faisant l'objet d'un suivi des terres. Cela permettra de définir les mesures de gestion de la pollution des sols pour aménager les espaces verts pour les riverains. Ce point pourra être évoqué avec les ASL qui vont être consultées prochainement.

- *Un délaissé de voirie est présent à côté de la salle des ventes. Est-il prévu un réaménagement ? Un terrain est également coincé entre la salle des ventes et le collège Jacques Ellul, est-ce que ce terrain a une destinée ?*

Ce projet peut être porté à l'arbitrage du prochain FIC.

- *Les camions-bennes ont-ils l'autorisation de circuler sur les quais rive droite ? Vont-ils être interdits ?*

Didier Jeanjean explique que les camions ne peuvent pas être interdits. Par ailleurs, cela évite que les poids lourds aillent sur les axes résidentiels.

- *Qu'en est-il de la ferme urbaine Marignan ?*

Didier Jeanjean explique qu'il s'agit d'un projet privé et n'a donc pas d'information. Eve Demange sera plus à même d'y répondre.

- *Serait-il possible d'utiliser la passerelle Eiffel pour donner un accès à la gare depuis la rive droite ?*

Didier Jeanjean estime qu'en effet, la passerelle n'est pas utilisée malgré les différentes propositions. Cela ne dépend pas de la ville de Bordeaux, mais des élus de Bordeaux Métropole en lien avec la SNCF et de la famille Eiffel.

CONCLUSION

Françoise Frémy remercie les habitants de leur présence. Elle rappelle qu'un grand travail a été, et continue d'être fait pour rafraîchir le quartier et la ville.

Françoise Frémy estime que, début 2026, les résultats des plantations seront visibles.